



L'essentiel



du vendredi 29 avril 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

CA VA MIEUX – SUITE – CROISSANCE (cf. Essentiels des 22, 26,27 et 28/04/16)

La France va mieux. La France a enregistré au premier trimestre 2016 une croissance de +0,5 %, supérieure aux prévisions. L'acquis de croissance pour 2016, autrement dit la progression du PIB en cas de croissance nulle sur le reste de l'année, est déjà de +1 % à l'issue du premier trimestre. Cette prévision de l'Insee suit les chiffres de la baisse des défaillances des entreprises, de la croissance de la construction, de la baisse significative des demandeurs d'emplois sur le 1er trimestre 2016. Ce bon résultat s'explique principalement selon l'Insee par la plus forte hausse depuis 2004 de la consommation des ménages, et l'accélération des investissements. C'est une croissance solide qui est enclenchée. Notre action porte ses fruits, nous la poursuivrons avec détermination dans les prochains mois.

Ca va mieux. La France a enregistré au premier trimestre 2016 une croissance de +0,5 %, supérieure aux prévisions :

- Selon l'estimation publiée vendredi par l'Insee, l'activité a accéléré sur les 3 premiers mois de l'année, gagnant 0,2 point par rapport au dernier trimestre 2015 (+0,3 %). C'est mieux que prévu : toutes les prévisions tablaient sur une croissance de +0,4 % du PIB au premier trimestre ;
- L'acquis de croissance pour 2016, autrement dit la progression du PIB en cas de croissance nulle sur le reste de l'année, est déjà de +1 % à l'issue du premier trimestre. Aussi, avec moins de +0,4 % de croissance chaque trimestre, l'objectif de +1,5 % sur l'année sera atteint ;
- Cette prévision de l'Insee suit les chiffres de la baisse des défaillances des entreprises, de la croissance de la construction, de la baisse significative des demandeurs d'emplois sur le 1^{er} trimestre 2016.

Ce bon résultat s'explique principalement selon l'Insee par :

- La plus forte hausse depuis 2004 de la consommation des ménages, qui a augmenté de 1,2 % au premier trimestre. La consommation de biens fabriqués rebondit ainsi fortement (+2,4 %), notamment dans l'équipement du logement, l'automobile et l'habillement.
- L'accélération des investissements, en hausse de 0,9 % pour l'ensemble des acteurs économiques et de 1,6 % pour les seules entreprises.

« Notre action porte ses fruits, nous la poursuivrons avec détermination dans les prochains mois. C'est une croissance solide qui est enclenchée » (M. Sapin, 29/04/16). Le gouvernement continuera à soutenir avec détermination cette embellie réelle via : les nouveaux allègements de cotisations d'allocations familiales jusqu'à 3,5 SMIC depuis le 1^{er} avril ; le dispositif « Embauche PME » ciblé sur les entreprises de moins de 250 salariés ; la reconduction de la mesure de suramortissement en faveur de l'investissement productif dans le projet de loi sur la République numérique ; le déploiement du plan 500 000 formations ; ...

ITW PM – ASSUMER NOTRE ACTION - RESPECT DES ENGAGEMENTS

En 2012, le président de la République a pris des engagements crédibles devant les Français, notamment sur les questions économiques et budgétaires. Beaucoup d'entre eux ont déjà été mis en œuvre. Le procès en trahison est un procès injuste. Nous n'avons pas à rougir de ce qui a été fait dans de nombreux domaines : école, retraite à 60 ans, prime d'activité, garantie jeune, baisse des impôts sur le revenu pour les foyers modestes, ... L'erreur de la gauche serait de ne pas assumer le travail accompli. Dans l'exercice du pouvoir, il faut de la responsabilité, de la cohérence et de la discipline, parce que nous sommes au service des Français.

En 2012, le président de la République « a pris des engagements » devant les Français, « crédible[s], notamment sur les questions économiques et budgétaires ». « Beaucoup d'entre eux ont été mis en œuvre. Le procès en trahison est un procès injuste ». « Et puis les deux premières années qui ont été marquées par une hausse de la

fiscalité font oublier parfois ce que nous sommes en train de faire pour la troisième année consécutive: une baisse de l'impôt sur le revenu pour les classes moyennes et les couches populaires » (PM, 29/04/16).

« **Nous n'avons pas à rougir de ce qui a été fait dans bien des domaines: école, retraite à 60 ans, prime d'activité, garantie jeune, baisse des impôts sur le revenu pour les foyers modestes...** Même s'il faut aussi être capable d'analyser sa propre action, et reconnaître ses erreurs. Personne n'est infallible ». « Par exemple, sur le moment et la façon de présenter la loi travail. Nous avons manqué au moins d'un temps de discussion et de négociations avec les partenaires sociaux. Quand une mauvaise interprétation est faite sur un projet, pour convaincre ensuite, c'est plus long et plus difficile » (PM, 29/04/16).

Une autre erreur, « c'est que nous n'assumons pas ce que nous faisons et c'est là un problème majeur de la gauche française ». « Du coup, quand on n'assume pas, s'ouvre toujours le procès en trahison: « Vous avez trahi vos promesses, vous avez trahi le discours du Bourget ». C'est devenu un leitmotiv. Mais c'est une vieille rengaine de la gauche, même si [l'on peut toujours comprendre] qu'il puisse y avoir des déceptions » (PM, 29/04/16).

« **Dans l'exercice du pouvoir, il faut de la responsabilité, de la cohérence, parfois de la discipline, une forme d'abnégation.** Parce que nous sommes au service des Français. Si nous donnons nous-mêmes l'image de la division, de la cacophonie, de l'absence de respect des règles, comment voulez-vous que les Français nous fassent confiance? Il est primordial de montrer aux Français que notre principale préoccupation, ce sont les Français ». « Des fortes personnalités, des départs, de la cacophonie, des confrontations, ça a toujours existé en politique » (PM, 29/04/16).

VIOLENCES MANIFESTATIONS

De violents affrontements ont éclaté jeudi en marge des défilés rassemblant salariés, étudiants et lycéens à Paris et en régions. Le gouvernement en appelle à la responsabilité de chacun. Quand on organise une manifestation, elle doit être encadrée, organisée et maîtrisée. Le bilan de la journée est lourd : 78 policiers ont été blessés, dont certains grièvement à Paris, et un étudiant a été blessé gravement à l'œil à Rennes. Sur ce sujet, le Parquet a saisi l'Inspection générale de la police nationale. 214 individus ont été interpellés jeudi et certains placés en garde à vue. La justice passera pour ces casseurs. Pour autant, le gouvernement entend bien défendre la liberté de manifester. A ce titre les propos de l'opposition ne sont pas responsables. L'autorité de l'Etat, ce n'est pas un Etat expéditif. Il faut toujours agir, si l'on est républicain, dans le respect rigoureux des règles de droit. Ceux qui essaient d'instrumentaliser ce contexte à des fins politiques en proposant qu'on interdise tout sont à la fois ignorants du droit et ignorants de ce qu'est l'état d'urgence.

De violents affrontements ont éclaté jeudi en marge des défilés rassemblant salariés, étudiants et lycéens, à l'appel de syndicats, à Paris, mais aussi à Lyon, Marseille, Nantes, Rennes et Toulouse, avec des blessés graves dans les rangs des forces de l'ordre comme des manifestants, puis en marge du mouvement Nuit Debout à Paris

Le gouvernement en appelle « à la responsabilité de chacun. Quand on organise une manifestation, elle doit être encadrée, organisée et maîtrisée, et à l'évidence aujourd'hui, cette organisation et cette maîtrise n'existent pas » (PM, 29/04/16).

Le bilan de la journée est lourd. « Il faut rendre hommage au courage et au travail des forces de l'ordre » (B. Cazeneuve, 29/04/16) :

- **« 78 policiers blessés ont été blessés, dont certains grièvement à Paris » et un étudiant a été blessé gravement à l'œil à Rennes.** Sur ce sujet, le Parquet a saisi l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).
- **« 214 individus ont été interpellés » jeudi,** et notamment dans la nuit de jeudi à vendredi, 27 personnes interpellées et 24 placées en garde à vue pour jets de projectiles sur les forces de l'ordre, violences et dégradations dans Paris.
- **Depuis le début de la contestation contre la loi Travail, il y a deux mois, « 961 personnes ont été interpellées ».**
- **La « justice passera » pour ces « casseurs extrémistes** qui ont pour seule motivation la haine de l'Etat et de ce fait, des valeurs de la République » (B. Cazeneuve, 29/04/16).

Le ministre de l'Intérieur s'est rendu dans la nuit de jeudi à vendredi à La Pitié-Salpêtrière, où est hospitalisé un policier gravement touché à la tête. Son état « reste sérieux ». Ce policier était en tenue civile lorsqu'il a été frappé par un projectile. « Ceux qui ont diffusé sur la police des affiches et des propos qui contribuaient à tendre [les relations avec les manifestants] n'ont pas témoigné d'un grand esprit de responsabilité » (B. Cazeneuve, 29/04/16).

Pour autant, le gouvernement entend bien défendre la liberté de manifester. A ce titre les propos de l'opposition « ne sont pas responsables » (B. Cazeneuve, 29/04/16) :

- « **L'autorité de l'Etat, ce n'est pas un Etat expéditif** qui arrête et qui juge sans que les procédures n'aient été respectées et que les preuves n'aient été apportées ».
- « **Nous devons toujours agir, si l'on est républicain, dans le respect rigoureux des règles de droit.** Donc j'appelle chacun qui a une parole publique [...] dans un contexte où notre pays connaît des tensions, à avoir une parole responsable ».
- « **Ceux qui essaient d'instrumentaliser ce contexte à des fins politiques en proposant qu'on interdise tout sont à la fois ignorants du droit et ignorants de ce qu'est l'état d'urgence** et ignorant de ce qu'est la République et des principes de liberté qui la guident ».
- **Quant au chef de l'opposition qui estime par des propos méprisants que les participants pacifiques au mouvement Nuit Debout n'ont « pas de cerveau », il faut répondre par la responsabilité et le droit.**

NOUVELLE-CALEDONIE

Le Premier ministre s'est rendu en Nouvelle-Calédonie pour faciliter le dialogue en vue de l'organisation du scrutin d'autodétermination, qui doit avoir lieu au plus tard en novembre 2018. Il y a une urgence politique car la date butoir approche. Tout doit être fait pour que ce référendum ait lieu et éviter tout statu quo qui irait à l'encontre de l'intérêt général. L'Etat assumera pleinement son rôle de facilitateur entre les différentes parties, et appelle à la responsabilité de tous pour que d'ores et déjà s'engagent des discussions constructives. Par ailleurs, l'Etat aidera le secteur minier du nickel à hauteur de 200M€ pour faire face à l'effondrement des cours. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie doit passer par une diversification de son économie et par un développement de ses échanges avec ses voisins.

Le Premier ministre s'est rendu en Nouvelle-Calédonie pour faciliter le dialogue en vue de l'organisation du scrutin d'autodétermination, qui doit avoir lieu au plus tard en novembre 2018. Ce scrutin d'autodétermination entre dans le cadre de l'Accord de Nouméa signé en 1998.

Il y a une urgence politique, « le temps est compté. Novembre 2018 c'est déjà demain » (PM, 29/04/16) :

- « **L'année 2017 sera une année d'élections**, présidentielles, législatives, sénatoriales. [...] Enjeux nationaux et enjeux calédoniens s'y croiseront. Les partis de gouvernement, de gauche comme de droite, ne font plus de la Nouvelle-Calédonie un enjeu partisan. Cet atout compte et comptera » pour éviter le statu quo et organiser ce référendum.
- **Ainsi, la France « propose [...] un pacte dans l'avenir, un pacte de confiance entre l'Etat et les partenaires calédoniens [pour] faire en sorte que la Nouvelle-Calédonie ne soit pas prisonnière de 2017 et que les enjeux électoraux cèdent le pas à l'intérêt général ».**

L'Etat « assumera pleinement » son rôle de facilitateur (PM, 29/04/16). Nous continuerons à accompagner la Nouvelle Calédonie :

- **La France en « appelle [...] à la responsabilité de tous ». « La consultation sur l'accession à la pleine souveraineté, par sa nature même, ne construira pas un consensus miraculeux »** entre les différentes parties encore très divisées » ;
- **« Il est donc indispensable de ne pas se limiter à cet horizon » qu'est novembre 2018. « C'est pourquoi, le dernier comité des signataires a souhaité que puissent être identifiées les points de convergence et de divergence entre les projets politiques des uns et des autres »,** indépendantiste et anti-indépendantiste. « Il ne s'agit pas, à ce stade, de négociations mais bien de discussions politiques ».

Par ailleurs, « l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est indissociable du nickel » (PM, 29/04/16) :

- **« L'effondrement des cours, et le caractère trop lent et trop timide du léger rebond récemment observé, placent l'économie du territoire dans une grande fragilité » ;**

- C'est pourquoi « l'Etat a fait une proposition très concrète à la STCPI (actionnaire d'Eramet), sous forme de prêt pour [...] pour couvrir les besoins de financement jusqu'en 2018 et passer la crise ». « **Cette intervention [...] pourrait aller jusqu'à 200M€ [...] ce qui représente un effort important dans le contexte budgétaire actuel** ».

Mais « préparer l'avenir, c'est aussi diversifier l'économie du territoire ». « Nous devons déployer à cet égard une réflexion géopolitique à laquelle nous avons un intérêt conjoint. Il est probable que les échanges calédoniens avec des pays comme l'Australie, l'Indonésie, la Chine, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Guinée ou encore la Nouvelle-Zélande, gagneraient à se développer. **Le gouvernement est prêt à mettre à contribution son réseau diplomatique et à y faire une place à des représentants calédoniens** » (PM, 29/04/16).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.